

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 7 juin 2024

### **Remboursement des avances de bonus et du leasing électrique: MOBILIANS salue les avancées significatives**

***MOBILIANS annonce avec satisfaction la résolution rapide de la crise liée aux remboursements des bonus et leasing électrique. Un montant de 115 millions d'euros, représentant un tiers du total des fonds avancés par les distributeurs automobiles, a été remboursé grâce à une action concertée et un calendrier de remboursement resserré mis en place par l'Agence de Services et de Paiement (ASP).***

Les difficultés techniques liées à l'engorgement de la plateforme de l'ASP lors de son ouverture, le 30 mai, ont pu être anticipées, pour permettre un bon déroulement des saisies des dossiers.

Très rapidement, MOBILIANS avait alerté les services de l'Etat sur la situation sensible que cela entraînait et l'administration s'est pleinement mobilisée pour surmonter ces obstacles, permettant *in fine* un déroulement efficace des saisies de dossiers.

L'ASP a honoré ses engagements en prenant les mesures suivantes :

- Une série de paiements supplémentaires a été effectuée dès le lendemain de l'ouverture de l'extranet, le 31 mai à 9h30.
- Les délais de traitement comptable ont été réduits, passant de 5-10 jours à 3-8 jours.
- À partir du 3 juin, les séries de paiements ont été doublées, adoptant un rythme bi-hebdomadaire.

En conséquence, les premiers remboursements ont été crédités sur les comptes des entreprises concernées dès le 5 juin. Le 6 juin, soit une semaine après l'ouverture de l'extranet, un tiers des sommes en attente de remboursement avaient été mises en paiement par les services de l'ASP.



MOBILIANS se félicite de cette résolution et des échanges constructifs avec l'ASP et les services de l'Etat sur ce sujet.

MOBILIANS souligne par ailleurs la nécessité de tirer les enseignements de cette expérience pour améliorer les processus futurs. Ces points seront discutés avec Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, la semaine prochaine, dans le cadre d'une réflexion commune sur les améliorations possibles.

Nos PME et ETI jouent un rôle crucial dans le dynamisme économique, et il est essentiel de continuer à soutenir leurs activités de manière efficace et réactive.

## À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 170 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.